Commune de Léaz **N°10/2025**

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 7 avril 2025

Date la convocation du Conseil municipal : 3 avril 2025
Nombre de conseillers municipaux : 11
Maire : Christine BLANC Secrétaire élue : Valérie MAYOR

Présents : Christine BLANC – Valérie MAYOR - Valérie LOUBET - Emelyne ETIENNE - Kévin FAVRE - Pierre-Luc CHATAIGNON - Séverine VIRLOUVET - Christophe ETIENNE-AUGUSTIN

Absents excusés :
Absents : Nicolas BUGNOT - Loïc NORMANT - Johann BRESSON –

Objet : APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2025

Valérie MAYOR, Adjointe aux finances, présente à l'Assemblée le budget primitif établi pour l'année 2025.

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de l'Adjointe, à l'unanimité

APPROUVE le budget primitif 2025 qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

Fonctionnement	
Dépenses de fonctionnement	1 380 860.00 €
Recettes de fonctionnement	1 380 860.00 €

Investissement	
Dépenses d'investissement	1 893 018.84 €
Recettes d'investissement	1 893 018.84 €

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Valérie MAYOR
Secrétaire de séance,

MAIRIE DE LEAZ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
AIN

Christine BLANC
Maire,

REÇU LE
17 AVR. 2025
A LA SOUS PRÉFECTURE
DE GEX (AIN)